

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DINITROL 6058 IQ

UFI: EQUE-D0DF-R008-K04W

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Mastic /enduit

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DINOL GmbH

Rue: Pyrmonter Strasse 76 Lieu: D-32676 Luegde

Téléphone: + 49 (0) 5281 982980 Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

E-mail: msds@dinol.com

Interlocuteur: Labor

Service responsable: msds@dinol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: centres antipoison et de toxicovigilance numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45

42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

styrène

Bis(2-éthylhexanoate) de cobalt

Maleic anhydride

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 2 de 15

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas

respirer cette poussière.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger H317-H361d-H372 Conseils de prudence

P280-P405

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 3 de 15

Composants pertinents

Nº CAS	Substance		Quantité	
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 7	1272/2008)	•	
100-42-5	styrène			15 - < 20 %
	202-851-5	601-026-00-0	01-2119457861-32	
		Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, 332 H315 H319 H335 H372 H304 H4		
13463-67-7	dioxyde de titane			1 - < 5 %
	236-675-5	022-006-00-2	01-2119489379-17	
	Carc. 2; H351			
136-52-7	Bis(2-éthylhexanoate) de cobalt			< 1 %
	205-250-6		01-2119524678-29	
	Repr. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A,	Aquatic Chronic 3; H361f H319 H31	7 H412	
108-31-6	Maleic anhydride		< 0,1 %	
	203-571-6		01-2119472428-31	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye D H318 H334 H317 H372 EUH071	am. 1, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1A	, STOT RE 1; H302 H314	
95-71-6	2-Methylhydroquinone			< 0,1 %
	202-443-7		01-2120784410-58	
	Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin So H318 H317 H335 H400 H410	ens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1,	Aquatic Chronic 1; H314	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
100-42-5	202-851-5	styrène	15 - < 20 %
	l'	CL50 = < 10 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou r voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
13463-67-7	236-675-5	dioxyde de titane	1 - < 5 %
	dermique: DL	50 = > 10000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 20000 mg/kg	
136-52-7	205-250-6	Bis(2-éthylhexanoate) de cobalt	< 1 %
	dermique: DL	50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3129 mg/kg	
108-31-6	203-571-6	Maleic anhydride	< 0,1 %
	dermique: DL: 0,001 - 100	50 = 2620 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1090 mg/kg	
95-71-6	202-443-7	2-Methylhydroquinone	< 0,1 %
	dermique: DL: M=10	50 = > 1000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 400 mg/kg	

Information supplémentaire

The homogeneous mixing of this product is controlled by continuous physical tests. Formerly dusty raw materials are completely integrated into the liquid/pasty mass. Possible AGW-values for solid substances are therefore not given, as there is no longer any risk of inhalation of these substances (when handling this mixture).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 4 de 15

Indications générales

Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausée, État semi-conscient, Maux de tête.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 5 de 15

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Protéger des radiations solaires directes. température de stockage: 15 - 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 6 de 15

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
108-31-6	Anhydride maléique	-	1		VLE (15 min)	
100-42-5	Styrène	23,3	100		VME (8 h)	
		46,6	200		VLE (15 min)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de), en Ti	_	10		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	· · · · · · - · ·	Moment de prélèvement
100-42-5	Styrène	Styrène	0,55 mg/l	Sang veineux	en fin de poste

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
100-42-5	styrène			
Salarié DNEL	., aigu	par inhalation	local	289 mg/m³
Salarié DNEL	., à long terme	par inhalation	systémique	306 mg/m³
Salarié DNEL	., à long terme	par inhalation	local	85 mg/m³
Salarié DNEL	., à long terme	dermique	local	406 mg/personne/jour
Consommate	ur DNEL, aigu	par inhalation	local	182,75 mg/m³
Consommate	ur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	174,25 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	10,2 mg/m³
Consommate	Consommateur DNEL, à long terme		systémique	343 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2,1 mg/kg p.c./jour
95-71-6	2-Methylhydroquinone			
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	3,16 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,896 mg/kg p.c./jour



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 7 de 15

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
100-42-5	styrène	
Eau douce		0,028 mg/l
Eau de mer		0,014 mg/l
Sédiment d'	eau douce	0,614 mg/kg
Sédiment marin		0,307 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 5 mg/l		5 mg/l
Sol 0,2 m		0,2 mg/kg
95-71-6 2-Methylhydroquinone		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 0,458 mg/l		

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré), Temps de pénétration: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile), Temps de pénétration: 30 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte Couleur: gris

Odeur: comme: Styrène Seuil olfactif: non déterminé



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 8 de 15

Testé selon la méthode

Date d'impression: 14.05.2024

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 145 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: 1,2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 8,9 vol. %

Point d'éclair: 31 °C DIN 51755

Température de décomposition:

pH-Valeur:

viscosité cinématique:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue

pour être insoluble dans l'eau.

480 °C

Solubilité dans d'autres solvants

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: 6,7 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,72 - 1,76 g/cm³ ISO 2811

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

non applicable

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes non applicable

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé Épreuve de séparation du solvant: <3 % (ADR/RID) Teneur en solvant: 17,7 % Teneur en corps solides: 82.3 % Point de sublimation: non applicable Point de ramollissement: non applicable Point d'écoulement: non applicable Viscosité dynamique: 50000 - 60000 mPa·s

(à 20 °C)

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 9 de 15

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

En cas d'échauffement: Risque de polymérisation

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 61,50 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 8,387 mg/l

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
100-42-5	styrène					
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat		
	inhalation vapeur	CL50	< 10 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l			
13463-67-7	dioxyde de titane					
	orale	DL50 mg/kg	> 20000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 10000	Lapin		
136-52-7	Bis(2-éthylhexanoate) de cobalt					
	orale	DL50 mg/kg	3129	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat		
108-31-6	Maleic anhydride					
	orale	DL50 mg/kg	1090	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	2620	Lapin		
95-71-6	2-Methylhydroquinone					
	orale	DL50 mg/kg	> 400	Souris		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 1000	Cochon d'Inde		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 10 de 15

Peut provoquer une allergie cutanée. (Bis(2-éthylhexanoate) de cobalt; Maleic anhydride;

2-Methylhydroquinone)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus. (styrène)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (styrène)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
100-42-5	styrène						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1- < 10	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1- < 10	48 h			
95-71-6	2-Methylhydroquinone						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,09	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,19		Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

Nº CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation	-	-	
100-42-5	styrène			
		70,9%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).	•	-	-

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
100-42-5	styrène	2,96



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 11 de 15

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets. Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

Code d'élimination des déchets - Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110

EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1866

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Résine en solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 640E
Quantité limitée (LQ): 5 L



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 12 de 15

Catégorie de transport: 3
N° danger: 30
Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Pas une marchandise de la classe 3 selon ADR/RID, chapitre 2.2.3.1.5.

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1866

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Resin solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 3



Marine pollutant: no
Dispositions spéciales: 223, 955
Quantité limitée (LQ): 5 L
EmS: F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

E1

Transport en accord du 2.3.2.5 du code IMDG.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1866

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Resin solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1 : Y344

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières liquides inflammables

355



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 13 de 15

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV

17,7 % (< 250 g/l)

dans les vernis et peintures:

Sous-catégorie selon la directive

Mastic pour carrosserie/produit de rebouchage - Tous types, Valeur limite

2004/42/CE: de COV: 250 q/l

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Respecter la législation nationale sur les produits chimiques

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH; aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 14 de 15

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Resp. Sens: Sensibilisation respiratoire Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Carc: Cancérogénicité

Repr: Toxicité pour la reproduction

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Repr. 2; H361d	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

•	•
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires
	par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une
	exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H302 H304 H314 H315 H317 H318 H319 H332 H334 H335 H351 H361d H361f H372



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

DINITROL 6058 IQ

Date de révision: 21.11.2023 Code du produit: 5005 Page 15 de 15

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas

respirer cette poussière.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)